

Guide des aides économiques

Crédit d'impôt Apprentissage Junior



Direction Départementale
des Services Fiscaux de la Vendée

Objectifs

Encourager l'accueil d'apprentis junior par les entreprises.

Bénéficiaires

Entreprises :

- qui accueillent un élève en stage dans le cadre du parcours d'initiation aux métiers de l'apprentissage junior,
- quelle que soit leur forme juridique,
- soumises à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu,
- imposées d'après leur bénéfice réel.

Montant

Crédit d'impôt représentant 100 € par apprenti et par se-

maine de présence dans l'entreprise, dans la limite annuelle de 26 semaines, soit un crédit d'impôt plafonné à 2 600 € par apprenti et par an.

Contacts

Direction des Services Fiscaux de la Vendée

Cité Administrative Travot

Rue du 93ème RI

85024 La Roche sur Yon Cedex

Tél. : 02.51.45.11.11 - Fax : 02.51.45.11.34

www.impots.gouv.fr